Organisation

L’ENTPE fonctionne en Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) depuis le 1er janvier 2007 (décret n° 2006-1545 du 7/12/2006).

/// Le Conseil d'administration

Son rôle

Il détermine la politique générale de l'établissement, se prononce, sous réserve du respect de la réglementation nationale, sur l'organisation générale des études, ainsi que sur les programmes de recherche, d’information scientifique et technique et de coopération internationale.

Composition du Conseil d'administration

Présidente du Conseil d'administration : Elisabeth CRÉPON, ENSTA Paris Tech, Directrice

MEMBRES NOMMÉS (personnalités extérieures) le 05/06/2019

>> Personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE

- Jean-Louis ANTOINE, MTES, CGDD/DRI/AST, Adjoint à la sous-directrice de l’animation scientifique et technique à la DRI
- Séverine BOURGEOIS, CEREMA, Direction Territoriale Centre Est, Directrice
- Véronique MAYOUSSE, Direction Interdépartementale des Routes Centre Est, Directrice
- Corinne TOURASSE, Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement de la région PACA, Directrice

Représentant les employeurs privés

- Jean-Louis LARUELLE, BOUYGUES Construction, Directeur commercial Grands travaux, proposé par la FNTP
- Virginie WILLAERT, EGIS Rail, Directrice technique transports, proposée par SYNTEC Ingénierie

Désigné par le CNFPT

- Marc BAIETTO, Président du Centre de gestion de L’Isère – Fonction publique territoriale

Représentant les collectivités territoriales

- Hélène GEOFFROY, Maire de Vaulx-en-Velin, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon

Désigné par la Ministre des Armées

- Thierry CHAPELET, Ministère de la Défense, Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de l’infrastructure Militaire, Directeur des études

>> Personnalités représentant l’enseignement supérieur et la recherche

- Gabriele FIONI, recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- Sophie CHABOT, ENSAL, Directrice
- Marie-Christine BAIETTO, INSA Lyon (administratrice provisoire de l’INSA)
- Jean-Marc WILLER, ENGEES, Directeur
- Claude VAN ROOTEN, AIPCR, Président

>> Personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel

- Bruno KOUBI, UNSA
- Maïlys ZAMBLERA, CGT
- Simon VIDAL, FEETS/FO
- Aurore BRACH, SNITPECT, désignée par la CAP des ITPE
- Edouard ONNO, SNITPECT, désigné par la CAP des ITPE
- Olivier ASTORGUE, Président de l’AITPE, association des ENTPE Alumni et Ingénieurs TPE

Désignée à titre personnel par le ministre de la transition écologique et solidaire

- Elisabeth CRÉPON, ENSTA Paris Tech, Directrice

MEMBRES ÉLUS représentant les personnels le 15/12/2023

>> Chercheur·e·s et enseignant·e·s internes

- Eric CHARMES
- Antonin FABBRI

- Hélène BALAZARD
- Katharina TONDERA

>> Personnels administratif et technique internes

- Florence TOILIER
- Adam DUBANCHET

MEMBRES ÉLUS représentant les étudiant·es et doctorant·es le 26/10/2023

>> Doctorant·es

- Félicien BOIRON
- Juliette MICHALON

>> Étudiant·es de 3e année

- Victor NOIRJEAN
- Édith COMBES

>> Étudiant·es de 2e année

- Yvan CLEMENT

>> Étudiant·es de 1re année - stage probatoire

- Marc GILART DE KERANFLECH
- Maëlle PERIER

/// Le Conseil scientifique

Son rôle

Le Conseil scientifique propose les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Il est consulté :

- sur les programmes de formations initiale et continue,
- sur la qualification à donner aux emplois d’enseignants et de chercheurs vacants ou demandés,
- sur les programmes et contrats de recherche,
- sur les demandes d’habilitation à délivrer des diplômes nationaux,
- sur les projets de création ou de modification des diplômes d’établissement,
- sur le contrat d’établissement.

Composition du Conseil scientifique

Présidente : Cécile DELOLME

Membres désignés (personnalités extérieures)

- Denis DARMOUNI
- Fabienne LELOUP
- François OLARD
- Françoise PRETEUX
- Agnès RICHAUME-JOLION
- Marcus ZEPF

Membres élus

Chercheur·es ayant une habilitation à diriger des recherches (HDR)

- Catherine MARQUIS-FAVRE
- Laurent LASSABATERE
- Jean-Pierre NICOLAS
- Emmanuel MARTINAIS
- Mathieu LAVANDIER
- Raphaël LABAYRADE

Chercheur·es non HDR

- Anaïk PURENNE
- Ouassim MANOUT
- Gaële LESTEVEN
- André-Marie DENDIEVEL

Personnels administratif et technique

- Joachim BLANC-GONNET
- Mariam EL IDRISSI

Doctorant·es

- Anouk CHAINAIS (titulaire)
- Zoé IANNUZZI (titulaire)

Assistent aux réunions

- Anne BAUME
- Sébastien ROY

Invité·es

- Luc DELATTRE
- Antoine LE BLANC
- Francette PIGNARD (secrétaire)
- Xavier OLAGNE

/// Le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)

Son rôle

Le CEVU propose les orientations des enseignements de formations initiale et continue, instruit les demandes d’habilitation et les projets de nouvelles filières.

Il prépare les mesures pour :

- permettre la mise en œuvre de l’orientation des étudiants et de la validation des acquis,
- faciliter leur entrée dans la vie active,
- favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants,
- améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Il examine notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et centres de documentation. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

/// Le Comité de direction

Le Comité de direction est l'instance de pilotage collectif de l'école. Il se réunit toutes les semaines.

Composition du Comité de direction

- La direction,
- les directeurs sectoriels (formation initiale, recherche et formation doctorale, développement, formation continue et international),
- la secrétaire générale,
- les chargés de missions auprès de la direction,
- la responsable du service communication.

Le "CODIR élargi" composé a minima des membres du CODIR, des chefs de DER, des directeurs des unités de recherche et de l’agent comptable se réunira environ tous les deux mois, il sera l’organe de travail et de réflexion collective, d’orientation et d’appropriation sur les principaux dossiers transversaux de l’école.